



Présidence de la Commission: Déclaration de la conférence des présidents

[27-05-2014 - 13:43]

La Conférence des présidents a tenu une réunion ce mardi 27 mai, en amont du dîner informel des chefs d'État et de gouvernement prévue aujourd'hui et a fait la déclaration suivante:

La déclaration numéro 11 relative à l'article 17.6 et 17.7 du Traité de l'Union européenne indique que "le Parlement européen et le Conseil européen sont conjointement responsables du bon déroulement du processus menant à l'élection du Président de la Commission (...)"

"Les représentants du Parlement européen et du Conseil conduiront par conséquent les consultations nécessaires (...)"

Conformément au Traité et en tenant pleinement compte du résultat des élections européennes, nous nous engageons à tenir un dialogue et des consultations entre les présidents des groupes politiques du Parlement, avec pour objectif de déterminer quel sera le candidat européen à la présidence de la prochaine Commission européenne, issu de la famille politique capable de rassembler la majorité qualifiée au Parlement européen.

Le candidat du groupe politique le plus important, M. Jean-Claude Juncker, sera le premier à tenter de former la majorité nécessaire.

Sur cette base, nous invitons le Conseil européen à débiter les consultations interinstitutionnelles conformément à la déclaration n°11.

Note aux rédacteurs:

Cette décision a été prise avec le soutien des groupes politiques représentant 645 membres de l'actuelle législature et au moins 561 députés de l'assemblée qui entrera en fonction le 1er juillet.

La Conférence des présidents a décidé que Messieurs Daul (PPE) et Swoboda (S&D) remettraient la déclaration au Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, aujourd'hui et l'informeront de la décision de la conférence des présidents conformément à la déclaration ci-dessus.

Contact

Jaume DUCH GUILLOT
BXL: (+32) 2 28 43000
STR: (+33) 3 881 74705
PORT: (+32) 496 59 94 76